



République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Quimper
Ville de Moëlan-sur-Mer

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID : 029-212901508-20221216-0762022-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 décembre 2022

L'An deux mille vingt deux
Le mercredi 14 décembre à 18h00

Date de convocation : 8 décembre 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Ellipse, sous la présidence de Madame Marie-Louise GRISEL, Maire de Moëlan-sur-Mer.

Nom et Prénom	Présent	Absent	Nom et prénom	Présent	Absent
Marie-Louise GRISEL	X		Dominique MALCOSTE	X	
Gwénaél HERROUET	X		Dominique IGNERSKI		X
Christelle FÉNÉON	X		Maryse RIOUAL		X
Franck CHANVRIL	X		Alain RICHEL		X
Christine CIPOLLINA	X		Yann SOMBRET		X
Yannick MOËLO	X		Delphine MADIC		X
Sylvie FAUGLAS	X		Benjamin BRUNET	X	
Laurent BELLEC	X		Louise BOURLON-TRÉGUIER		X
Isabelle MOIGN	X		Patrick DEFOSSEZ	X	
Jean RAISON	X		Josée GUIGOUREZ	X	
Annick LE CORRE	X		Christophe RIVALLAIN		X
Béatrice ANDRIEU		X	Brigitte OFFRET	X	
Franck BERTHET	X		Philippe GUYVARC'H	X	
Jacky ABÉLARD	X		Nathalie GUYENNET	X	
Véronique BACQUE	X				
Élus absents			Donne pouvoir à		
Béatrice ANDRIEU			Laurent BELLEC		
Dominique IGNERSKI			Christine CIPOLLINA		
Maryse RIOUAL			Marie-Louise GRISEL		
Alain RICHEL			Jean RAISON		
Yann SOMBRET			Gwénaél HERROUET		
Delphine MADIC			Isabelle MOIGN		
Louise BOURLON-TRÉGUIER			Christelle FÉNÉON		
Secrétaire de séance	Taux de présence		En exercice	Présents	Absents
Véronique BACQUE	72,40 %		29	21	8

N° 076-2022 : TARIFS PORTUAIRES 2023

Rapporteur : M. RAISON

Monsieur Raison présente les tarifs pour l'année 2023 concernant les ports de Brigneau, Merrien et Bélon :

PROPOSITION TARIFS 2023 MOUILLAGES PARTICULIERS BELON

Mouillage à ouvrage Public		Redevances annuelles (1)	
Abonnements		H.T.	T.T.C (2)
A	Bateau < à 4 m	210,92 €	253,10 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	263,64 €	316,37 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	331,03 €	397,23 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	386,17 €	463,40 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	453,05 €	543,66 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	509,72 €	611,67 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	566,32 €	679,58 €
H	Bateau 10 à 10,99 m	623,00 €	747,60 €
I	Bateau 11 à 11,99 m	679,60 €	815,52 €
J	Bateau 12 à 12,99 m	736,27 €	883,52 €
K	Bateau > à 13 m	792,90 €	951,48 €

Mouillage à ouvrage Personnel		Redevances annuelles (1)	
Frais de port		H.T.	T.T.C (2)
A	Bateau < à 4 m	133,22 €	159,87 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	166,53 €	199,84 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	209,03 €	250,84 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	243,89 €	292,67 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	286,14 €	343,37 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	321,92 €	386,30 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	357,70 €	429,24 €
H	Bateau 10 à 10,99 m	393,45 €	472,14 €
I	Bateau 11 à 11,99 m	429,25 €	515,10 €
J	Bateau 12 à 12,99 m	465,00 €	558,00 €
K	Bateau > à 13 m	500,75 €	600,91 €

Mouillage à ouvrage Personnel	Redevances annuelles (1)	
Zone de Lanriot	H.T.	T.T.C (2)
	50 % de la redevance annuelle	
Hivernage	Redevances annuelles (1)	
Du 1 ^{er} octobre de l'année en cours au 1 ^{er} avril de l'année suivante	H.T.	T.T.C (2)
	50 % de la redevance annuelle	

Accès aux cales de mise à l'eau particuliers (3)	H.T.	T.T.C (2)
1 ticket journalier	6,25 €	7,50 €
Carnet de 10 tickets journaliers	33,33 €	40,00 €
Abonnement mensuel	45,83 €	55,00 €
Abonnement trimestriel	70,83 €	85,00 €
Abonnement semestriel	108,33 €	130,00 €
Abonnement annuel	141,67 €	170,00 €
Tarif visiteurs inscrits aux entraînements d'hiver au CNBA Club Nautique Belon Aven	50 % redevance annuelle mouillage à ouvrage public.	

(1) Les postes de mouillage sont attribués pour une durée maximum d'un an. L'autorisation de mouillage est accordée à titre précaire et révocable, sans indemnité, par le gestionnaire.

(2) Les tarifs sont fixés H.T. Pour les usagers assujettis à la T.V.A, la T.V.A sera appliquée au taux en vigueur. Les tarifs T.T.C sont affichés à titre indicatif, au taux de la T.V.A en vigueur à ce jour, soit 20 %.

(3) Autorisations à retirer en mairie (secrétariat des Affaires Portuaires). Le tarif des carnets est arrondi à l'euro le plus proche (inférieur si décimales < 0,5 ; supérieur si décimales ≥ 0,5).

PROPOSITION TARIFS 2023 MOUILLAGES PROFESSIONNELS BELON

Mouillages professionnels hors pêche	Redevances annuelles (1 bis)	
	H.T.	T.T.C (2)
Redevance annuelle particuliers		

Mouillages pêcheurs professionnels	Redevances annuelles	
	H.T.	T.T.C (2)
83,13 €	99,75 €	

Installations professionnels	Forfait mensuel	
	H.T.	T.T.C (2)
Emplacement étale de vente	56,18 €	67,41 €
Box chambre froide	44,95 €	53,94 €

Emplacement local de travail	16,35 €	19,61 €
------------------------------	---------	---------

Occupation terre-plein, emplacement grue et commercial	Forfait	
	H.T.	T.T.C (2)
Forfait journalier	7,08 €	8,50 €
Forfait hebdomadaire	26,67 €	32,00 €

Accès aux cales de mise à l'eau professionnels	H.T.	T.T.C (2)
< à 50 mise à l'eau	133,33 €	160,00 €
de 50 à 100	262,50 €	315,00 €
de 150 à 200	395,83 €	475,00 €
> à 200	525,00 €	630,00 €

Intervention exceptionnelle du personnel. Taux horaire non fractionnable	H.T.	T.T.C (2)
Plaisanciers particuliers & professionnels	31,67 €	38,00 €
Matage & démâtage	45,83 €	55,00 €

Salle de réunion étage. (4)	Forfait	
	H.T.	T.T.C (2)
Exposition		
Forfait journalier & WE	26,67 €	32,00 €
Forfait semaine	75,00 €	90,00 €

Associations locales	H.T.	T.T.C (2)
Soirée (à partir de 18h) ou demi-journée	26,67 €	32,00 €
Journée	45,83 €	55,00 €

Organismes extérieurs et particuliers	H.T.	T.T.C (2)
Soirée (jusqu'à 1 heure du matin) ou demi-journée	79,17 €	95,00 €
Journée	131,67 €	158,00 €

Inscriptions sur liste d'attente et renouvellement, et frais administratifs	H.T.	T.T.C (2)
Article 11-2 du règlement	12,50 €	15,00 €
Article 17 du règlement	41,67 €	50,00 €

Frais stockage et récupération annexes	H.T.	T.T.C (2)
Article 7 du règlement	41,67 €	50,00 €

Conditions de réservation : Les demandes sont à déposer 30 jours avant la date d'occupation souhaitée en mairie de Moëlan-sur-Mer. Une caution de 150 € doit être remise au concessionnaire en retour de l'acceptation de la demande. Lorsque plusieurs demandes, déposées dans les délais, portent la même date et heure, la réservation est effectuée en respect de l'ordre de priorité suivant : 1- Association d'usagers du port de Belon. 2-Associations d'usagers des ports de Moëlan-sur-Mer.3-Associations des communes de Moëlan-sur-Mer. 4- Organismes extérieurs à caractères maritimes. 5- Autres organismes.

PROPOSITION TARIFS 2023 MOUILLAGES PARTICULIERS BRIGNEAU

Mouillage à ouvrage Public		Redevances annuelles (1)	
Abonnements		H.T.	T.T.C (2)
A	Bateau < à 4 m	210,92 €	253,10 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	263,64 €	316,37 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	331,03 €	397,23 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	386,17 €	463,40 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	453,05 €	543,66 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	509,72 €	611,67 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	566,32 €	679,58 €

Mouillage à ouvrage Personnel		Redevances annuelles (1)	
Frais de port		H.T.	T.T.C (2)
A	Bateau < à 4 m	133,22 €	159,87 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	166,53 €	199,84 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	209,03 €	250,84 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	243,89 €	292,67 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	286,14 €	343,37 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	321,92 €	386,30 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	357,70 €	429,24 €

Mouillage à ouvrage Personnel		Redevances annuelles (1)	
Zone du Temple		H.T.	T.T.C (2)
A partir de la bouée N°173, 73 & 276		50 % de la redevance annuelle	
A partir de la bouée N°X, Y & Z		25 % de la redevance annuelle	

Accès aux cales de mise à l'eau particuliers (3)	H.T.	T.T.C (2)
1 accès journalier badge	6,25 €	7,50 €
Accès quinzaine badge	33,33 €	40,00 €
Abonnement mensuel badge	45,83 €	55,00 €

Abonnement trimestriel badge	70,83 €	85,00 €
Abonnement semestriel badge	108,33 €	130,00 €
Abonnement annuel badge	141,67 €	170,00 €

(1) Les postes de mouillage sont attribués pour une durée maximum d'un an. L'autorisation de mouillage est accordée à titre précaire et révocable, sans indemnité, par le gestionnaire.

(2) Les tarifs sont fixés H.T. Pour les usagers assujettis à la T.V.A, la T.V.A sera appliquée au taux en vigueur. Les tarifs T.T.C sont affichés à titre indicatif, au taux de la T.V.A en vigueur à ce jour, soit 20 %.

(3) Autorisations à retirer en mairie (secrétariat des Affaires Portuaires). Le tarif des carnets est arrondi à l'euro le plus proche (inférieur si décimales < 0,5 ; supérieur si décimales ≥ 0,5).

PROPOSITION TARIFS 2023 PROFESSIONNELS BRIGNEAU

Mouillages pêcheurs professionnels	Redevances annuelles	
	H.T.	T.T.C (2)
	83,13 €	99,75 €
Occupation terre-plein, emplacement grue et commercial	Forfait	
	H.T.	T.T.C (2)
	7,08 €	8,50 €
Forfait hebdomadaire	26,67 €	32,00 €

Accès aux cales de mise à l'eau professionnels	H.T.	T.T.C (2)
< à 50 mise à l'eau	133,33 €	160,00 €
de 50 à 100	262,50 €	315,00 €
de 150 à 200	395,83 €	475,00 €
>à 200	525,00 €	630,00 €

Intervention exceptionnelle du personnel. Taux horaire non fractionnable	H.T.	T.T.C (2)
Plaisanciers particuliers & professionnels	31,67 €	38,00 €
Matage & démâtage	45,83 €	55,00 €

Utilisation de la grue de Brigneau	H.T.	T.T.C (2)
Plaisanciers particuliers & professionnels	43,75 €	52,50 €

Inscriptions sur liste d'attente et renouvellement, et frais administratifs	H.T.	T.T.C (2)
Article 11-2 du règlement	12,50 €	15,00 €
Article 17 du règlement	41,67 €	50,00 €

Frais stockage et récupération annexes	H.T.	T.T.C (2)
Article 7 du règlement	41,67 €	50,00 €

PROPOSITION TARIFS 2023 MOUILLAGES PARTICULIERS MERRIEN

Mouillage à ouvrage Public		Redevances annuelles (1)	
Abonnements		H.T.	T.T.C (2)
A	Bateau < à 4 m	210,92 €	253,10 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	263,64 €	316,37 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	331,03 €	397,23 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	386,17 €	463,40 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	453,05 €	543,66 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	509,72 €	611,67 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	566,32 €	679,58 €

Mouillage à ouvrage Personnel		Redevances annuelles (1)	
Frais de port		H.T.	T.T.C (2)
A	Bateau < à 4 m	133,22 €	159,87 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	166,53 €	199,84 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	209,03 €	250,84 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	243,89 €	292,67 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	286,14 €	343,37 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	321,92 €	386,30 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	357,70 €	429,24 €

Accès aux cales de mise à l'eau particuliers (3)	H.T.	T.T.C (2)
1 ticket journalier	6,25 €	7,50 €
Carnet de 10 tickets journaliers	33,33 €	40,00 €
Abonnement mensuel	45,83 €	55,00 €
Abonnement trimestriel	70,83 €	85,00 €
Abonnement semestriel	108,33 €	130,00 €
Abonnement annuel	141,67 €	170,00 €

(1) Les postes de mouillage sont attribués pour une durée maximum d'un an. L'autorisation de mouillage est accordée à titre précaire et révocable, sans indemnité, par le gestionnaire.

(2) Les tarifs sont fixés H.T. Pour les usagers assujettis à la T.V.A, la T.V.A sera appliquée au taux en vigueur. Les tarifs T.T.C sont affichés à titre indicatif, au taux de la T.V.A en vigueur à ce jour, soit 20 %.

(3) Autorisations à retirer en mairie (secrétariat des Affaires Portuaires). Le tarif des carnets est arrondi à l'euro le plus proche (inférieur si décimales < 0,5 ; supérieur si décimales ≥ 0,5).

PROPOSITION TARIFS 2023 PROFESSIONNELS MERRIEN

Mouillages pêcheurs professionnels	Redevances annuelles	
	H.T.	T.T.C (2)
	83,13 €	99,75 €

Occupation terre-plein, emplacement grue et commercial	Forfait	
	H.T.	T.T.C (2)
Forfait journalier	7,08 €	8,50 €
Forfait hebdomadaire	26,67 €	32,00 €

Accès aux cales de mise a l'eau professionnels	H.T.	T.T.C (2)
< à 50 mise à l'eau	133,33 €	160,00 €
de 50 à 100	262,50 €	315,00 €
de 150 à 200	395,83 €	475,00 €
>à 200	525,00 €	630,00 €

Intervention exceptionnelle du personnel. Taux horaire non fractionnable	H.T.	T.T.C (2)
Plaisanciers particuliers & professionnels	31,67 €	38,00 €
Matage & dématage	45,83 €	55,00 €

Inscriptions sur liste d'attente et renouvellement, et frais administratifs	H.T.	T.T.C (2)
Article 11-2 du règlement	12,50 €	15,00 €
Article 17 du règlement	41,67 €	50,00 €

Frais stockage et récupération annexes	H.T.	T.T.C (2)
Article 7 du règlement	41,67 €	50,00 €

PROPOSITION TARIFS 2023 VISITEURS ET SAISONNIERS

Monocoque		Journée		Semaine		Mois	
		Octobre à Mars	Avril à Septembre	Octobre à Mars	Avril à Septembre	Octobre à Mars	Avril à Septembre
		TTC	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC
A	Bateau < à 4 m	7,00 €	9,00 €	33,75 €	45,00 €	89,10 €	162,00 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	8,00 €	10,00 €	37,50 €	50,00 €	99,00 €	180,00 €

C	Bateau 5 à 5,99 m	9,00 €	11,00 €	41,25 €	55,00 €	108,90 €	198,00 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	10,00 €	13,00 €	48,75 €	65,00 €	128,70 €	234,00 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	12,00 €	15,00 €	56,25 €	75,00 €	148,50 €	270,00 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	13,00 €	17,00 €	63,75 €	85,00 €	168,30 €	306,00 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	15,00 €	19,00 €	71,25 €	95,00 €	188,10 €	342,00 €
H	Bateau 10 à 10,99 m	16,00 €	20,00 €	75,00 €	100,00 €	198,00 €	360,00 €
I	Bateau 11 à 11,99 m	17,00 €	21,00 €	78,75 €	105,00 €	207,90 €	378,00 €
J	Bateau 12 à 12,99 m	18,00 €	24,00 €	90,00 €	120,00 €	237,60 €	432,00 €
K	Bateau > à 13 m	19,00 €	26,00 €	97,50 €	130,00 €	257,40 €	468,00 €

Multicoque		Journée		Semaine		Mois	
		Octobre à Mars	Avril à Septembre	Octobre à Mars	Avril à Septembre	Octobre à Mars	Avril à Septembre
L	< 8 m	16,00 €	21,00 €	78,75 €	105,00 €	207,90 €	378,00 €
M	8 à 9,99 m	20,00 €	25,00 €	93,75 €	125,00 €	247,50 €	450,00 €
N	10 à 11,99 m	22,00 €	30,00 €	112,50 €	150,00 €	297,00 €	540,00 €
O	> 12 m	24,00 €	32,00 €	120,00 €	160,00 €	316,80 €	576,00 €

Haute saison Avril à Septembre							
Monocoque		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois
A	Bateau < à 4 m	162,00 €	259,20 €	340,20 €	405,00 €	453,60 €	502,20 €
B	Bateau 4 à 4,99 m	180,00 €	288,00 €	378,00 €	450,00 €	504,00 €	558,00 €
C	Bateau 5 à 5,99 m	198,00 €	316,80 €	415,80 €	495,00 €	554,40 €	613,80 €
D	Bateau 6 à 6,99 m	234,00 €	374,40 €	491,40 €	585,00 €	655,20 €	725,40 €
E	Bateau 7 à 7,99 m	270,00 €	432,00 €	567,00 €	675,00 €	756,00 €	837,00 €
F	Bateau 8 à 8,99 m	306,00 €	489,60 €	642,60 €	765,00 €	856,80 €	948,60 €
G	Bateau 9 à 9,99 m	342,00 €	547,20 €	718,20 €	855,00 €	957,60 €	1 060,20 €
H	Bateau 10 à 10,99 m	360,00 €	576,00 €	756,00 €	900,00 €	1 008,00 €	1 116,00 €

I	Bateau 11 à 11,99 m	378,00 €	604,80 €	793,80 €	945,00 €	1 058,40 €	1 171,80 €
J	Bateau 12 à 12,99 m	432,00 €	691,20 €	907,20 €	1 080,00 €	1 209,60 €	1 339,20 €
K	Bateau > à 13 m	468,00 €	748,80 €	982,80 €	1 170,00 €	1 310,40 €	1 450,80 €
Multicoque		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois
L	< 8 m	378,00 €	604,80 €	793,80 €	945,00 €	1 058,40 €	1 171,80 €
M	8 à 9,99 m	450,00 €	720,00 €	945,00 €	1 125,00 €	1 260,00 €	1 395,00 €
N	10 à 11,99m	540,00 €	864,00 €	1 134,00 €	1 350,00 €	1 512,00 €	1 674,00 €
O	> 12 m	576,00 €	921,60 €	1 209,60 €	1 440,00 €	1 612,80 €	1 785,60 €

Les mouillages saisonniers (de 1 à 6 mois) sont non renouvelables sur l'année calendaire. Des tarifs de groupes peuvent être appliqués par le gestionnaire dans le cadre de manifestations organisées par des associations à vocation nautique : de 1 à 10 navires :100% du tarif journalier taxe de passage. De 11 à 15 navires 80 % du tarif journalier. De 16 à 20 navires 70 % du tarif journalier. Supérieur à 21 navires, 60 % du tarif journalier taxe de passage.

Les catégories Monocoque H, I, J, K, et Multicoque L, M, N, O ne concerne pas les ports de Brigneau et Merrien.

VU l'avis favorable du Conseil Portuaire en date du 30 novembre 2022,

VU l'avis de la Commission « Infrastructures – Cadre de vie » en date du 6 décembre 2022,

VU l'exposé de M. RAISON,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents ou représentés,

POUR : 24

ABSTENTION : 5 (M. Patrick DEFOSSEZ, M. Philippe GUYVARCH, Mme Josée GUIGOUREZ, Mme Brigitte OFFRET, M. Christophe RIVALLAIN représenté par Mme Josée GUIGOUREZ),

DÉCIDE

D'APPROUVER les tarifs portuaires 2023 tels que présentés ci-avant.

Pour extrait certifié conforme.
 Affiché pour une durée de 2 mois
 à compter du 19 décembre 2022

La Maire,
Marie-Louise GRISEL



Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID : 029-212901508-20221216-0762022-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.